

viennois, 1290 (23). Nous voyons ici que la livre se divisait en cinq sols viennois, puisque les vingt sols représentent les quatre livres qui manquent à la somme de 26 livres.

Dans une transaction de juin 1290, entre les habitants de Genas et l'abbé Jocerand, figurent parmi les témoins de cet acte, Romain de Saint-Michel de Lyon. Cette famille, connue dès cette époque, fut toujours au nombre des amis fidèles de l'abbaye, qui lui confia, vers la fin du xvii^e siècle, la charge importante de capitaine châtelain à Chazay, charge dont elle resta revêtue jusqu'en 1789 (24).

Jocerand de Lavieu gouverna avec sagesse les affaires du couvent d'Ainay jusqu'en l'année 1300. Chazay vit ses murailles et ses tours réparées, et protégées par de nouveaux moyens de défense. On approchait des temps malheureux qu'allaient amener sur la France la guerre de Cent ans. Des bandes ennemies allaient parcourir nos provinces et les couvrir de ruines. Aussi devant la sécurité que semblaient offrir les hautes tours et les épaisses murailles de notre petite ville forte, voyons-nous nombre de riches familles étrangères acheter dans le castrum une maison qui puisse leur offrir abri et protection en cas de danger. Albert de Surieux achète un manoir à Chazay en 1294 (25); Amfelise de Pugnien échange des redevances contre une maison que lui cède l'abbé, à Chazay, en 1299 (26); dame Louise de Marchesme, en 1288, reconnaît tenir en fief de l'abbé Joce-

(23) *Grand Cart. d'Ainay*, t. I^{er}, chart. 97. — Arch. Charité. B. 254, chart. 46.

(24) *Grand Cart. d'Ainay*, t. I^{er}, chart. 251.

(25) Arch. du Rh. Fonds d'Ain. *Invent. Pupil*, ch. 248.

(26) Arch. du Rh. Fonds d'Ainay. *Invent. Pupil*, chart. 266.